



université PARIS-SACLAY



ÉCOLE PUBLIQUE

CYCLE INGÉNIEUR MÉCATRONIQUE : ADMISSION

Etre admissible

L'admission se fait à Bac + 2 selon les modalités décrites sur le portail Ingénieurs 2000. Pour télécharger le dossier de candidature, il convient de remplir en ligne le formulaire de pré-inscription.

Pour être recruté, un candidat doit avoir moins de 30 ans à la date de signature du contrat, être déclaré admissible et être titulaire de l'un des diplômes ou titres suivants :

- » CPI : Cycle préparatoire intégré de l'école ou du réseau GEIPI Polytech
- » Prépa ATS :Ingénierie industrielle
- » BUT : Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), Mesures Physiques (MP), Génie Industriel et Maintenance (GIM), Génie Mécanique et Productique (GMP).
- » BTS : Assistant Technique Ingénieur (ATI), Conception des Processus de Réalisation de Produits, Conception et Industrialisation en Microtechniques, Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA), Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA), Electrotechnique, Systèmes Numériques-Electronique et Communication (SN-EC), Systèmes Numériques-Informatique et Réseaux (SN-IR), Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire.
- » Licences Scientifiques et/ou Techniques, Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie : Mécatronique, Robotique.

» Admission possible directement en 2^e année de cycle ingénieur pour les titulaires d'un master 1.

Le recrutement est réalisé par le CFA Ingénieurs 2000. Les candidats devront :

- » avoir fourni un dossier scolaire complet
- » avoir satisfait aux tests de positionnement écrits en français, en mathématiques et en anglais
- » et une forte motivation pour l'apprentissage, laquelle sera évaluée au travers d'entretiens individuels.

L'ensemble de ces éléments est examiné par un jury d'admission qui établit la liste des candidats admissibles. Le jury est souverain, il est seul compétent pour la sélection des candidats admissibles. Les étudiants faisant partie des meilleurs de leur promotion pourront être dispensés de la partie "tests écrits de positionnement".

Etre embauché par une entreprise

Pour être recruté par une entreprise, il faut que le candidat passe un entretien d'embauche avec une ou plusieurs entreprises. Pour ce faire, le CFA présente le candidat aux entreprises et/ou le candidat entreprend une démarche personnelle de prospection des entreprises.

Candidats étrangers

Les candidats étrangers sont admissibles dans notre formation par apprentissage sous les conditions cumulatives suivantes :

- être âgé de moins de 30 ans ;
- être titulaire de la carte de séjour temporaire « étudiant » ;
- être inscrit dans une formation menant à un diplôme au moins équivalent au Master et dispensé dans le cadre de l'apprentissage ;
- être titulaire d'un diplôme de premier cycle L3 (ou équivalent) ou d'une première année de deuxième cycle (Master 1 ou équivalent).

Les candidats étrangers devront justifier d'une autorisation provisoire de travail portant la

mention « étudiant en apprentissage » afin que leur contrat d'apprentissage soit enregistré auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie compétente. L'autorisation provisoire de travail est valable pour un métier, un employeur et une zone géographique déterminés.

Contacts

» **CFA Ingénieurs 2000** - 14 avenue de l'Europe - 77144 Montévrain

Tél. 01 60 95 81 00 Mail : admission@ingenieurs2000.com

Web : www.ingenieurs2000.com

Transports : RER ligne A - Station Val d'Europe

» **ISTY** - 28 boulevard Roger Salengro - 78711 Mantes la Ville

Contact scolarité Sylvie Perquis - 01 39 25 33 09 Mail : sylvie.perquis@uvsq.fr